

## Déclaration préalable à la CAPA des PLP du 21 septembre 2020

Dans le contexte sanitaire actuel, nous devons vous faire part de l'inquiétude des collègues qui font face à de grandes difficultés dans l'exercice de leurs missions. L'allègement du protocole ne les rassure pas. Ils se sentent souvent en insécurité. Tous les locaux ne permettent pas la distanciation, la désinfection n'est réalisée qu'une fois par jour, il manque du gel et le nettoyage des claviers, ou autres outils, n'est pas toujours possible faute de produit à disposition dans les salles. Les internats et les salles de restauration restent souvent problématiques. Par ailleurs, enseigner avec un masque est très contraignant. Être en cours 8 h par jour avec un masque est aussi très lourd pour les élèves (surtout lorsqu'ils doivent encore le garder à l'internat). L'organisation des cours devrait être revue afin de permettre à tous de respirer un peu. Les contraintes sont fortes et pour autant la sécurité n'est pas assurée. Les enseignants ne sont pas seulement des gardes-chiourmes permettant aux parents de travailler. Ils sont des salariés à protéger. Il en va d'ailleurs de la santé de toute la population. Des moyens d'enseignement supplémentaires n'ont pas non plus été donnés pour pallier les difficultés liées au confinement. Il nous est demandé d'utiliser l'AP pour combler ces manques. Mais l'AP, nous en avons besoin au quotidien pour remédier aux difficultés de l'année pas à celles des années antérieures.

Nous souhaitons également parler pour les collègues qui voudraient quitter la Grande Maison. Si certains entretiens ont été menés et certaines ruptures accordées, le refus apporté à d'autres demandes est difficilement entendable quand il ne s'agit que d'un motif de filières excédentaires (GA et maths). De plus, pourquoi n'est-il pas possible de négocier maintenant une rupture qui aurait lieu sur 2021, permettant ainsi aux collègues de prendre leurs dispositions, comme la vente d'une maison par exemple ?

En ce qui concerne le grade spécial de la classe exceptionnelle, avec 20 promouvables (10 hommes et 10 femmes) nous nous interrogeons sur ce tableau d'avancement. 6 collègues promus, cela ne fait pas beaucoup ! Alors, certes, la parité est respectée sur le vivier des promouvables ainsi que l'équilibre des matières mais avec 4 hommes promus pour 2 femmes, nous sommes loin de la parité dans l'obtention de la promotion. Nous ne comprenons d'ailleurs pas ce tableau. Comment un collègue qui n'a pas trois ans d'ancienneté de 4<sup>ème</sup> échelon peut-il être promu alors que des collègues plus anciens ne le sont pas ?

Le SNUEP-FSU tient à rappeler que nous sommes opposés à la promotion à la classe exceptionnelle, tout comme à son échelon spécial. Ce grade est pensé comme un grade fonctionnel à accès très limité, qui renforce les inégalités de traitement entre collègues. Le SNUEP-FSU revendique que tous les personnels puissent dérouler une carrière complète au meilleur rythme et atteindre les indices maximaux correspondant aux indices de la classe exceptionnelle.